

**19<sup>e</sup> réunion publique du  
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est  
LE MARDI 17 JUIN 2014 – 19 h  
École Soeur Saint-Alexandre (Lamèque)**

---

**PROCÈS-VERBAL**

**1. Ouverture de la séance et appel nominal**

**2. Vérification du quorum et des absences**

**PRÉSENCES :**

Conseillères et conseillers : Jean-Guy Roux, Gérard Robichaud, Mario Pelletier,  
Marie-France Maltais, Line Collin, Richard Gallant,  
Jocelyn Leblanc

Directeur général : Jean-Guy Levesque

**ABSENCES :**

Anne-Marie Gammon, Marcel Basque, Roger Boudreau, Annie L.-  
Levesque

Le président souhaite la bienvenue à l'assistance et les remercie de leur présence. Il invite les membres du Conseil et des personnes qui siègent autour de la table à se présenter.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**3.1 Adoption de l'ordre du jour de la réunion publique du 17 juin 2014 - Avis de motion**

**MOTION 148, RÉOLUTION 19-3.1**

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé du conseiller Gallant

**QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du Conseil  
d'éducation du 17 juin 2014.**

Adoptée

**4. Reconnaissance de candidatures au programme « Honneur au mérite » du CED**

Dans le cadre de son programme Honneur au mérite, le président fait la présentation des candidatures de ce soir. Il s'agit d'un homme d'affaires très engagé et impliqué à l'école René-Chouinard, ainsi qu'envers sa communauté, monsieur Roland LeBouthillier. Le personnel, les élèves et les parents de l'école René-Chouinard ont tenu à lui rendre hommage pour son engagement exemplaire et toutes les heures passées au service des jeunes et de la communauté. Par la suite, un hommage est décerné à des personnes de l'école Soeur-Saint-Alexandre qui ont initié une oeuvre littéraire gigantesque conçue en collaboration avec les élèves et le personnel de l'école. Ce livre géant est exposé en permanence sur un mur de l'école et a pour thématique « contrer l'intimidation ». Des répliques seront mises à la disponibilité des parents, de la communauté ainsi que dans les bibliothèques du DSF-NE.

**5. Présentation au CED**

**5.1 Présentation du CPAÉ et du conseil des élèves de l'école Soeur-Saint-Alexandre**

La présidente du CPAÉ, madame Denise Duguay-Vibert, remet une copie du rapport annuel 2013-2014 de son école aux membres siégeant autour de la table et en explique brièvement le contenu. Les membres du Conseil félicitent le CPAÉ et l'école pour ce document très bien présenté avec beaucoup de professionnalisme.

Par la suite, deux élèves de 8<sup>e</sup> année du Conseil des élèves présentent la vision, la mission et les projets de leur école. Nous sommes à même de constater tous les projets qui abondent à cette école et qui sont tous aussi intéressants les uns que les autres. Le président félicite chaleureusement le beau travail fait par tout le personnel et les élèves de l'école Soeur-Saint-Alexandre et applaudit également leur grande visibilité dans les médias. Cette vision cadre très bien au contexte des écoles communautaires. Le directeur général félicite à son tour tout le personnel de l'école qui contribue à faire de celle-ci un lieu d'apprentissage où tout est mis en place pour que l'élève soit au centre des accomplissements; un lieu où l'enfant est mis en avant plan.

## 6. Adoption du procès-verbal

### 6.1 Approbation du procès-verbal de la réunion 13 mai 2014 – Avis de motion

Un conseiller mentionne qu'il y a eu erreur dans la motion 146 au point 10.4 du procès-verbal. Celle-ci devait être adoptée avec l'amendement proposé sans aucune mention « Retour à la motion principale ».

#### **MOTION 149, RÉOLUTION 19-6.1**

Le conseiller Pelletier propose  
appuyé du conseiller Leblanc

QUE soit accepté, tel que modifié, le procès-verbal de la réunion publique du 13 mai 2014.

Adoptée

## 7. Suivi découlant du procès-verbal de la réunion du 13 mai 2014

Sans objet

## 8. Correspondance

### 8.1 Correspondance déposée au Conseil

#### 8.1.1 Réponse de la ministre du MEDPE – approbation du devis pédagogique de la nouvelle école communautaire Restigouche-Centre.

Le président explique brièvement la teneur de cette correspondance.

#### 8.1.2 Réponse de la ministre du MEDPE – à notre lettre du 21 mai sur les recommandations du CED de la liste des projets majeurs et d'améliorations immobilières de 2015-2016.

Le président explique que chaque année le CED doit soumettre la liste des projets majeurs et d'améliorations immobilières du DSF-NE à la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

## 9. Politiques du CÉD

Un conseiller rapporte que le Conseil devrait procéder à l'arrimage des politiques. Il est mentionné que ce dossier relève du comité de fonctionnement et que celui-ci devrait y donner suite.

## 10. Rapports

### 10.1 Plan de travail du CED 2013-2014 – échéanciers

Un membre du Conseil précise que puisque ce dossier relève du comité de fonctionnement, celui-ci devrait mandater un substitut pour passer en revue le plan de travail lors d'absence de son président aux réunions.

### 10.2 Rapports des comités

#### 10.2.1 Comité des finances – avis de motion

##### 10.2.1.1 Rapports financiers au 31 mars 2014

#### **MOTION 150, RÉOLUTION 19-10.2.1.1**

Le conseiller Robichaud propose  
appuyé du conseiller Gallant

QUE soient adoptés, tels qu'ils ont été présentés, les budgets d'exploitation du DSF-NE et du CED en date du 31 mars 2014, reflétant respectivement un surplus de 30 525 \$ et de 17 062 \$.

Adoptée

##### 10.2.1.2 Budget d'exploitation 2014-2015 – Avis de motion

Le président du comité des finances donne les détails du budget d'exploitation du CED et mentionne que les coûts reliés aux consultations publiques sur la politique des finalités qui se tiendront à l'automne ont été pris en considération dans ce budget.

#### **MOTION 151, RÉOLUTION 19-10.2.1.2**

Le conseiller Robichaud propose  
appuyé du conseiller Leblanc

**QUE** soit adopté, tel que présenté, le budget du CED au montant de 120 150 \$ pour l'année financière 2014-2015.

Adoptée

### **MOTION 152, RÉOLUTION 19-10.2.1.2**

Le conseiller Robichaud propose  
appuyé de la conseillère Maltais

**QUE** soit adopté, tel que présenté, le budget d'exploitation du DSF-NE au montant de 108 576 584 \$ pour l'année financière 2014-2015

**ET**

**QUE** ce budget reflète un budget équilibré, tout en tenant compte des points de pression suivants qui seront sujets à des suivis réguliers en collaboration avec le MEDPE : suppléance de l'ensemble du personnel, de l'entretien des bâtiments, des bénéfices marginaux et des dépenses d'exploitation.

Adoptée

### **10.2.2 Comité de fonctionnement – avis de motion**

En l'absence de la présidente du comité, le président demande à la conseillère Collin de faire une mise au point du dossier sur la politique des finalités du CED. Cette dernière donne les derniers développements suite à l'appel d'offres lancé pour l'embauche des services d'un consultant. Des discussions s'ensuivent et le président de concert avec le directeur général, expliquent à l'assemblée l'importance de participer en grand nombre à ces consultations qui se tiendront à l'automne prochain. Ces consultations permettront d'avoir une vue d'ensemble de la vision, à la fois des parents, du personnel, des élèves et du public en général, sur l'orientation de la formation à offrir à nos élèves pour répondre aux exigences des institutions postsecondaires et au marché de travail actuel.

### **MOTION 153, RÉOLUTION 19-10.2.2**

La conseillère Collin propose  
appuyée du conseiller Gallant

**ATTENDU QUE** le Conseil d'éducation recherche les services d'un consultant afin de préparer sa politique de finalités;

**QU'IL SOIT RÉSOLU**

**QUE** les services du consultant Les Entreprises Synergie Ltée soient retenus, tout en s'assurant que les modifications à apporter au document initial soumis le 16 mai 2014 soient pris en compte, et que le rapport final du consultant soit déposé au CED au plus tard le 31 octobre 2014.

Adoptée

### **10.2.3 Comité d'évaluation de la direction générale**

Le président donne un bref compte rendu d'où sont rendues les démarches du comité dans le processus d'évaluation de la direction générale. Une rencontre du comité devrait avoir lieu la semaine prochaine pour peaufiner le formulaire d'évaluation et l'appréciation de rendement suivra en septembre prochain.

### **10.2.4 Utilisation du Wi-Fi dans les écoles du DSF-NE – avis de motion**

Le conseiller Leblanc explique la teneur de cette demande. Il mentionne que les élèves des sept écoles secondaires sont unanimes à dire que l'utilisation du Wi-Fi dans leur école favoriserait et faciliterait les apprentissages.

### **MOTION 154, RÉOLUTION 19-10.2.4**

Le conseiller Leblanc propose  
appuyé du conseiller Pelletier

**ATTENDU QUE** les compétences du XXI<sup>e</sup> siècle dans le monde de l'éducation sont en constante évolution et exigent des innovations technologiques adaptées au quotidien;

**ATTENDU QUE** pour répondre à ces exigences et pour s'ouvrir sur le monde, les élèves de toutes les écoles du DSF-NE ont besoin d'accéder à ces nouveaux outils technologiques;

**QU'IL SOIT RÉSOLU**

**QU'UNE** lettre soit envoyée à la ministre, pour lui faire part des besoins criants des écoles du DSF-NE pour que soient levées les barrières existantes sur l'utilisation du Wi fi dans nos écoles et que les élèves puissent accéder à ces nouveaux outils technologiques dans leurs apprentissages au quotidien.

**Adoptée**

De plus, des discussions s'ensuivent concernant les propositions d'ajouter une date butoir à la demande qui sera envoyée à la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Il est décidé d'attendre à l'automne. Un suivi sera fait en ce sens; une deuxième lettre pourrait suivre en spécifiant une date limite pour voir la mise en place de ce projet dans nos écoles.

### **10.3 Rapport du président**

Le président passe en revue les activités auxquelles il a assisté durant la période du 15 mai au 17 juin 2014, dont entre autres, banquet des enseignants (Cercle 6), les collations des Grades de l'UdeM, campus Shippagan et Moncton, rencontre au bureau du ministre Paul Robichaud en lien avec le dossier des agents de développement communautaire, etc. Une période de discussion s'ensuit. On fait mention que le nom du conseiller Robichaud devrait être ajouté à la liste des participants à l'activité qui s'est déroulée le 23 mai.

### **10.4 Rapport de la direction générale**

Le directeur général donne quelques détails sur les activités de fin d'année, dont entre autres le 20 juin sera une demi-journée pour les élèves et que les cérémonies de collation des diplômes se dérouleront ce samedi 21 juin pour quelques écoles et le dimanche 22 juin pour la majorité d'entre elles. Un membre du CED ainsi qu'un membre du personnel administratif participeront à chacune de ces cérémonies.

### **10.5 Rapport – FCÉNB**

Le conseiller Gallant rapporte qu'il n'y a pas eu de rencontre depuis le dernier rapport présenté. Le congrès et l'AGA se dérouleront tel que prévu, les 7, 8 & 9 novembre 2014 à Miramichi.

Une réunion devrait avoir lieu en septembre à Fredericton. La lettre ainsi que la facture de la FCÉNB pour la cotisation des Districts scolaires suivront en septembre prochain.

## **11. Vérification des politiques du Conseil**


Sans objet

## **12. Parole au public et/ou correspondance reçue du public**

Quelques questions sont soulevées par des parents présents dans l'assemblée sur l'accès et l'utilisation du Wi-Fi dans nos écoles. Certains se disent préoccupés par la sécurité entourant l'accessibilité aux élèves, de même qu'il est fait mention que la prudence devra être hautement considérée lors d'utilisation de ce service de technologie de l'information.

## **13. Levée de la séance**

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 20 h 15.

  
Jean-Guy Rioux  
Président

  
Jean-Guy Levesque  
Directeur général et secrétaire du Conseil